



Année 2025-2026

PROJET ÉDUCATIF et PÉDAGOGIQUE

Accueil Collectif de Mineurs de MORBIER

« L'ÎLE AUX ENFANTS »



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE et de LOISIRS



Établi en Septembre 2025

LA COMMUNE DE MORBIER dans le Haut-JURA

L'ORGANISATEUR de l'Accueil Collectif de Mineurs « l'île aux enfants » : La Commune de MORBIER

La Commune de MORBIER développe depuis l'année 1995 une politique « Enfance et Jeunesse » dynamique afin d'organiser des loisirs pour les enfants de sa commune. Elle propose aux familles, confrontées à un problème de garde de leurs enfants, un service d'accueil et d'animation de proximité.

L'ACM de MORBIER est municipal. M. le Maire est l'organisateur de l'accueil. Il est garant du projet éducatif de la commune et du projet pédagogique de l'ACM.

- M. le Maire : M. HUGUENET Philippe
- 1^{ère} Adjointe - École – Action sociale – Vie citoyenne – C.C.A.S. : Mme CRETIN-MAITENAZ Maryvonne

LE VILLAGE DE MORBIER

MORBIER est une commune située dans le département du Jura en région Bourgogne-Franche-Comté. Le village fait partie du Parc naturel régional du Haut-Jura. La communauté de communes Haut-Jura ARCADE regroupent les communes de : HAUTS DE BIENNE (commune nouvelle regroupant MOREZ, LEZAT et La MOUILLE), MORBIER, LONGCHAUMOIS et BELLEFONTAINE.

Réputée pour son fromage homonyme (le MORBIER), son domaine de ski nordique et son horlogerie, la commune de MORBIER est avec MOREZ la capitale de la lunetterie et de l'horloge comtoise. En effet, vers 1660, les frères Mayet fabriquent leurs premières horloges dans ce village. Depuis 300 ans, l'entreprise GAUDARD crée des lampes à pétrole de fabrication artisanale française.

Ses habitants sont appelés les Morberands et les Morberandes.

LE PUBLIC DE L'ACM

A proximité de la SUISSE, le niveau de vie des habitants de MORBIER est très varié. De ce fait, la tarification est fixée en fonction des revenus du foyer.

Nous accueillons des enfants de 3 à 12 ans. Ils viennent pour la plupart, régulièrement, tout au long de l'année, sur les temps périscolaires et/ou de vacances.

LE PROJET ÉDUCATIF de la commune de MORBIER

Les particularités du Village de MORBIER :

- La commune est très étendue - beaucoup de hameaux sont éloignés du centre. Un transport scolaire en car est mis en place tous les matins, midis et soirs, géré par la Région.
- L'Accueil Collectif de Mineurs (Périscolaire et Restaurant scolaire) est en dehors de l'école. Sont à prendre en compte les temps d'habillage, déshabillage et les trajets aller-retour entre l'école et l'Accueil Collectif.

Sur la commune de MORBIER, depuis 2014, cette adaptation se fait par la création d'une Pause Méridienne de 2h15, tous les jours, de 11h30 à 13h45. Ce temps permet aux enfants d'avoir la possibilité :

- De rentrer manger au domicile en bus ou avec leurs parents
- De rester à l'Accueil Collectif de Mineurs et de bénéficier :
 - D'un temps de repas au Restaurant scolaire
 - D'un temps d'animation au choix : ateliers individuels ou collectifs, libres ou dirigés

LE PROJET DE LA REFORME

Plusieurs aspects de la Réforme initiée par l'Education Nationale sont associés à ce projet et se complètent :

- Assurer la continuité éducative de l'enfant sans employer les mêmes méthodes pédagogiques que sur le temps scolaire ;
- Permettre l'épanouissement de l'enfant à travers de nombreuses activités tout en offrant un temps de décompression afin de respecter le rythme de chacun ;
- Construire un projet solide qui permette de relier et de donner une cohérence à tous les temps de l'enfant : périscolaire, scolaire et vacances.

LE PROJET du Service ENFANCE de MORBIER

Afin de répondre aux besoins de l'enfant, le projet doit permettre de proposer un panel d'activités dans la continuité du temps scolaire et apporter de nouvelles connaissances et de nouveaux apprentissages. L'équipe intégrée à ce projet est à l'écoute de l'enfant et lui offre un environnement serein et sécurisant. Il devient acteur de son temps de loisirs.

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS de la commune

- Épanouissement de l'enfant, à travers son autonomie et sa responsabilisation,
- Permettre à l'enfant de vivre un temps de loisirs et de vacances,
- Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant, dans le respect des besoins et de son âge,
- Amener l'enfant à découvrir des activités variées,
- Favoriser l'acquisition de savoirs techniques,
- Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité,
- Construire et développer un partenariat éducatif avec les parents.

Une cohérence et un suivi sont nécessaires dans l'objectif de favoriser le lien éducatif entre l'école, l'accueil collectif de mineurs et les familles.

Les différents acteurs quotidiens de l'enfance : animateurs, Atsem, enseignants et agents de restauration et d'entretien, se côtoient au sein d'un même espace pédagogique et œuvrent dans un même but :

- Accompagner l'enfant dans sa scolarité
- Permettre à l'enfant de participer à la vie en collectivité, dans le respect de l'autre
- Faire découvrir l'environnement et favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
6h45-8h30	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire
8h30-11h30	École	École	École	École	École
11h30-13h45	Pause Méridienne	Pause Méridienne	Pause Méridienne Sans repas 11h30-12h15 Avec Repas 11h30-13h15 Mercredi de Loisirs 13h15 à 18h15	Pause Méridienne	Pause Méridienne
13h45-16h00	ÉcoleÉcole	École		École	École
16h00-18h15	Périscolaire	Périscolaire		Périscolaire	Périscolaire

LES LOCAUX

Cet Accueil est doté de multiples locaux :

- Une structure d'accueil principale avec 80 places :
 - 4 salles d'activités,
 - 1 salle de repos,
 - 1 cour extérieure avec 1 préau
- Un restaurant scolaire de 100 places
- Les salles multi-activités de l'école primaire de MORBIER :
 - 1 salle de motricité,
 - 1 cour extérieure avec préau



L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

L'ACM « L'île aux enfants » est municipal. Il est géré par les services et agents territoriaux de la Commune de MORBIER, avec l'appui des services de la Communauté de Communes ARCADE pour l'entretien technique.

L'équipe de direction a pour missions d'assurer la coordination du Service Enfance de MORBIER :

- La direction de l'Accueil Collectif de Mineurs « L'île aux enfants » : Périscolaire et Loisirs
- La gestion du Restauration Scolaire
- L'entretien des locaux liés à l'Enfance
- La sécurité des Transports Scolaires
- La gestion du Personnel Municipal

La directrice Angélique LAMOUR est diplômée d'un DEJEPS. La directrice adjointe Stéphanie VUAILLAT est en formation BAFD. Elles dirigent la structure et sont garantes du Projet Pédagogique. Elles doivent rendre compte de leur travail au Maire et à la Commune de Morbier.

Les agents municipaux sont tous au service du secteur Enfance de la commune :

- animateurs diplômés ou non, stagiaires ou titulaires
- Agents de restauration, d'entretien et de bus

Des réunions hebdomadaires sont organisées avec toute l'équipe éducative. L'équipe est sollicitée pour la création de projet et participe à la prise de décision collective.

LES MODALITÉS D'ACCUEIL

L'Accueil Collectif est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans, de 6h45 à 18h15 sur tous les temps d'accueil. Les horaires d'accueil ont vocation à être souple afin de permettre de coller au mieux aux attentes des parents.

PÉRIODES	HORAIRES	MODALITÉS D'INSCRIPTION
----------	----------	-------------------------

Sur le TEMPS de l'Accueil PÉRISCOLAIRE

PÉRISCOLAIRE du Matin et du Soir	6h45 à 8h30 le matin 11h30-12h15 le midi 16h00 à 18h15 le soir	À l'année, à la période ou occasionnellement
TEMPS MÉRIDIEEN du Midi	11h30-13h45 le midi	À l'année, à la période ou occasionnellement - 2h15 avec le repas - 45 min maximum sans le repas
MERCREDI Après- midi	11h30 à 18h15	À l'année, à la période ou occasionnellement Avec ou sans le repas du midi

Sur le TEMPS de l'Accueil de LOISIRS

VACANCES SCOLAIRES	6h45-18h15	À la semaine, du lundi au vendredi À la journée ou à la ½ journée (matin ou après-midi), Avec ou sans le repas du midi Activités entre 9h et 11h45, 14h et 16h
--------------------	------------	---

LE BUDGET

La commune engage les moyens financiers adaptés pour permettre le bon fonctionnement de la structure et atteindre les objectifs fixés : effectifs d'encadrement, développement des activités, sorties etc...

L'ACM « L'île aux enfants » est une structure municipale, à ce titre, il peut bénéficier de l'utilisation de moyens municipaux ou intercommunaux (médiathèque, chemins balisés pour les raquettes...) à titre gratuit.

LES RESSOURCES – Les modes de financement

- Facturation aux familles
- Financement de la CAF
- Financement de la Municipalité

LES MODALITÉS TARIFAIRES

La participation financière des familles est fixée par **délibération du Conseil Municipal** suivant les ressources des familles. Un plancher et un plafond de ressources sont appliqués suivant la directive de la CAF du Jura.

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le Portail BL Enfance permet aux familles d'avoir un accès libre aux réservations du Périscolaire, Extrascolaire et Restaurant Scolaire.

Le PROJET PEDAGOGIQUE de l'ACM « L'île aux enfants »

L'ORGANISATION de l'Accueil Collectif de Mineurs

L'Accueil Collectif est au cœur du Projet Educatif de la ville. Il relie et gère tous les temps de l'enfant : périscolaire, scolaire et extrascolaire. Son objectif est de favoriser le lien entre tous les acteurs éducatifs, de l'école à la famille.

Afin d'obtenir un suivi pédagogique cohérent entre tous les différents acteurs quotidiens de l'enfance, qui se côtoient au sein d'un même espace pédagogique, l'équipe de direction de l'ACM coordonne les différents temps de la journée périscolaire et extra-scolaire.

Œuvrer dans le même but est essentiel.



LES VALEURS DE LA DIRECTION

L'ACM est un temps et un lieu propice aux actions d'éducation à l'environnement vers un développement durable. L'accès au terrain, à l'extérieur, aux autres, est facilité par les rythmes et les méthodes qui sont mises en œuvre. La prise en compte de l'environnement dans sa globalité et dans un souci de durabilité est une nécessité pour toute personne consciente de sa mission éducative. La sensibilisation des enfants et des jeunes se fait dans la famille, à l'école, mais également dans le cadre des accueils de loisirs et périscolaire, lieu d'éducation non formel.

Cette sensibilisation ne passe pas forcément par la mise en place de projets très ambitieux ou faisant appel à des compétences très spécifiques. Le cadre de vie quotidien des enfants doit être pris en considération et l'expérimentation permettra une prise de conscience vers un développement durable de notre environnement.

L'équipe a un rôle d'éducation à l'environnement. Elle doit mettre les enfants en relation avec le milieu qui les entoure : découverte, respect et protection de l'environnement de leur région. Ils pourront ainsi faire réagir et inciter leurs parents aux gestes quotidiens pour un développement durable. Ce sont eux les acteurs de demain. La préoccupation de notre équipe, tout au long de l'année, sera de leur faire prendre conscience de ce potentiel.

L'équipe se mettra à disposition des enfants, organisera des temps de discussions ouvertes et veillera à impliquer les enfants dans la gestion de projets. C'est un éco citoyen que nous devons former, qui aura toutes les aptitudes pour vivre dans l'attention et la participation.

LE SITE D'ACCUEIL

Les espaces aménagés doivent permettre à l'enfant de se sentir bien et de s'appropriier les lieux. Ils lui permettent également d'acquérir très vite des repères indispensables pour son bien-être. Le milieu dans lequel évolue l'enfant doit être source de projets pour lui.

L'accueil périscolaire est une étape transitoire entre la vie scolaire et la vie familiale. Il doit s'inscrire dans la continuité de la journée de l'enfant.

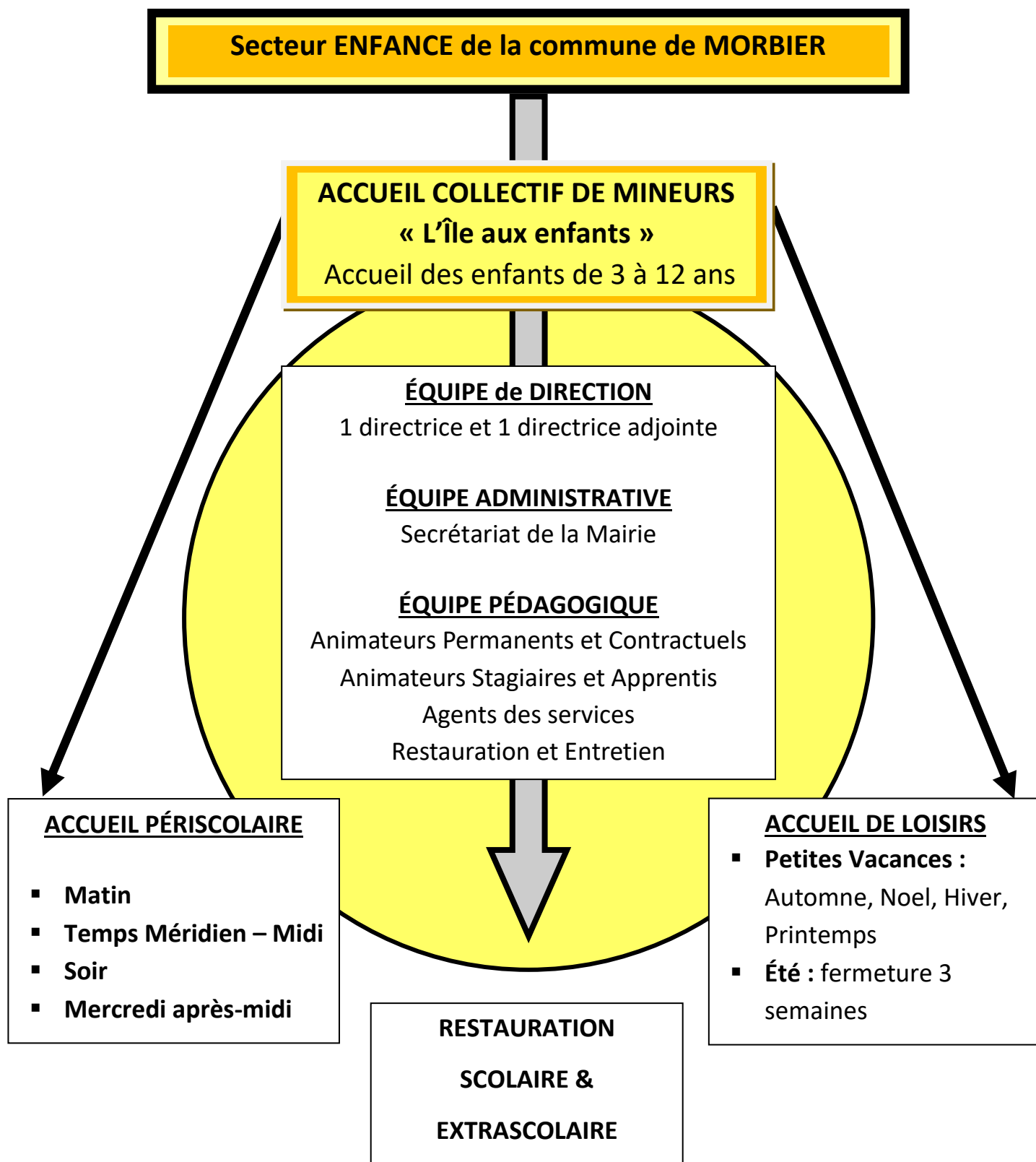
UN LIEU D'ECHANGE ET DE DIALOGUE

Le rôle des parents, 1^{ers} éducateurs de l'enfant doit être reconnu et valorisé. Il est important que l'Accueil Collectif soit un lieu où les familles se sentent accueillies, où elles puissent dialoguer afin de favoriser un climat de confiance, de sécurité. Une attention particulière doit être accordée à l'information en direction des familles.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe Pédagogique doit tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs éducatifs fixés par la commune.

L'ORGANIGRAMME DE L'ACM



L'ENCADREMENT DES ENFANTS

Selon le temps d'animation, le taux d'encadrement moyen peut varier :

	Enfants de 3 à 5 ans	Enfants de 6 à 12 ans
Accueil de LOISIRS pendant les Vacances	1 animateur pour 8	1 animateur pour 12
Accueil PÉRISCOLAIRE en période scolaire	1 animateur pour 10	1 animateur pour 14

LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

L'animateur doit animer. Animer, c'est donner vie, rendre plus vives et intéressantes les activités des enfants. S'occuper d'enfants est un engagement très important et empreint de responsabilités qui témoigne de la confiance qui est accordée à l'équipe d'animation par les élus, l'équipe de direction et les parents...

L'animateur doit être à disposition de l'enfant et non l'inverse.

LES MISSIONS DE L'ANIMATEUR

Les animateurs diplômés, en formation ou non qualifiés, ont pour missions :

- Accueillir les enfants :
 - Accueil des familles,
 - Gestion de la vie quotidienne,
 - Application et contrôle des règles de sécurité dans les activités,
 - Travail en équipe
- Gérer le Temps Méridien :
 - Gestion des enfants,
 - Service du repas,
 - Projets d'animation
- Elaborer et animer des Projets d'Activités sur tous les Temps d'Animation

LA PÉDAGOGIE DE L'EQUIPE

L'équipe pédagogique participe activement à la création des projets d'activités et s'investit de la réalisation à l'évaluation. Chaque semaine, l'équipe d'animation se réunit afin de préparer les projets concernant le périscolaire, le temps méridien ou encore les vacances.

L'animateur peut, en effet, être le moteur d'une activité, mais il peut également être amené à « ne rien faire », à savoir ne pas agir mais assurer une présence rassurante, disponible, donner et faire respecter des consignes, sans être lui-même au cœur de l'action. Cette posture facilite l'autonomie des enfants et leur participation active.

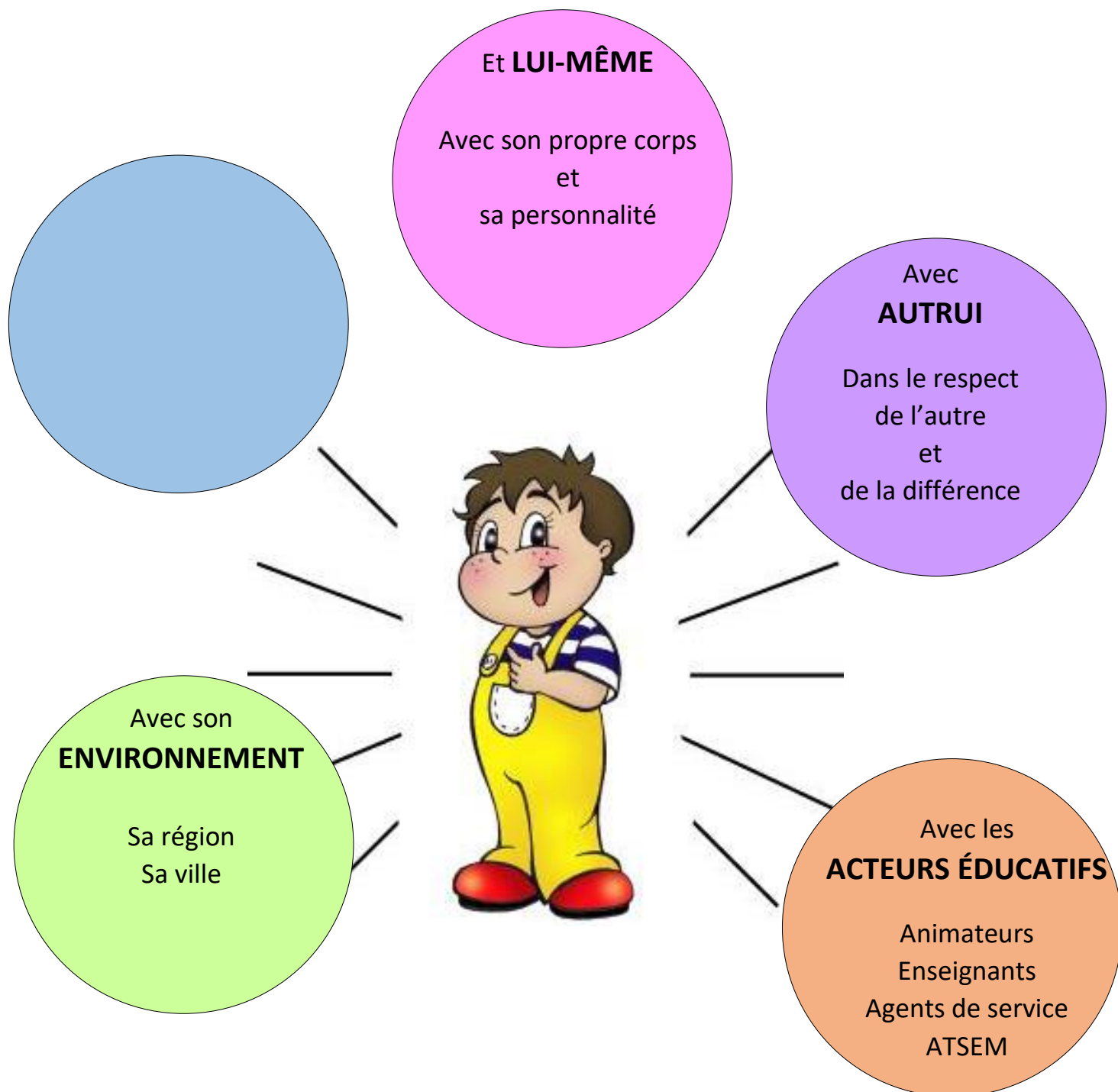
Chaque animateur est référent d'un groupe d'âge et l'accompagne dans la construction du projet établi par les enfants.

L'équipe doit savoir :

- Se mettre à disposition des enfants,
- Organiser des temps de discussions ouvertes,
- Veiller à impliquer les enfants dans la résolution de problèmes et la gestion de projet.

L'enfant est au cœur du projet et des objectifs fixés par l'équipe. La priorité est de l'accompagner dans sa construction et son développement personnel.

Chaque enfant est unique. Il a sa personnalité propre, son rythme de vie, ses qualités et difficultés éventuelles. L'enfant est au cœur de tous les objectifs...



NOTRE OBJECTIF :

Accompagner l'enfant dans sa construction et son développement

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
L'enfant et lui-même dans la découverte de son corps et de sa personnalité	L'enfant apprend à devenir autonome et responsable
	L'animateur instaure un dialogue avec l'enfant pour connaître ses besoins, ses envies, ses peurs...
	L'enfant a tous les jours la possibilité de faire ses propres choix
L'enfant et sa famille	L'animateur accompagne la famille au quotidien
	L'animateur valorise l'enfant auprès de sa famille
	Les parents sont impliqués lors de certains temps d'échange et rendez-vous familiaux
L'enfant avec autrui dans le respect de l'autre et de la différence	L'enfant apprend à accepter les différences de chacun.
	L'enfant apprend à respecter les règles de vie en collectivité.
	L'enfant se responsabilise lors de la gestion de conflits.
L'enfant et les acteurs éducatifs	L'équipe pédagogique est un repère pour l'enfant tout au long de sa scolarité.
	L'animateur communique avec l'enfant sur le déroulement de sa journée.
	L'animateur communique quotidiennement avec l'ensemble des différents acteurs éducatifs.
L'enfant et son environnement : sa région, sa ville	L'enfant est impliqué dans les événements de la commune.
	L'enfant côtoie différentes structures d'accueil Enfance-Jeunesse du Haut Jura.
	L'enfant est sensibilisé à l'environnement naturel de sa région.

L'évaluation du projet s'effectue tout au long de l'année. En équipe sont fixés les objectifs, mais aussi :

- Les moyens : matériels, financiers, humains...
- Les différents acteurs concernés : partenaires externes et internes...
- Les délais à respecter : court, moyen et long terme
- Les critères d'évaluation : quantitatifs, qualitatifs...

Les enfants sont impliqués dans la création de projet et son évaluation.

Le RYTHME d'une journée SCOLAIRE A l'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

PERISCOLAIRE MATIN	6h45-8h15	ACCUEIL des familles – ARRIVÉE de l'enfant Échange parents/enfants/animateurs ATELIERS proposés ou libres Ludothèque, Lecture, Construction, Dessin, Bricolage JEUX Collectifs proposés	 
	8h15-8h30	TRANSFERT PÉRISCOLAIRE / ÉCOLE	
	8h20-11h30	ÉCOLE	
TEMPS MERIDIEN	11h20-11h35	TRANSFERT ÉCOLE / PÉRISCOLAIRE	
	11h30-12h15	Accueil PÉRISCOLAIRE pour les enfants qui NE mangent PAS au Restaurant Scolaire	
	11h30-12h30	1^{er} Groupe : Maternelle Service du REPAS puis Temps d'ANIMATION 2^{ème} Groupe : Élémentaire Temps d'Animation puis Service du REPAS	
	13h20-13h45	TRANSFERT PÉRISCOLAIRE / ÉCOLE	
	13h35-16h00	ÉCOLE	
PERISCOLAIRE SOIR	15h55-16h15	TRANSFERT ÉCOLE / PÉRISCOLAIRE	
	16h15-16h30	GOÛTER	
	16h30-18h15	ATELIERS Coin « DEVOIR » pour les enfants du CE au CM Jeux collectifs ou jeux libres ACCUEIL des familles – DÉPART de l'enfant Échange parents/enfants/animateurs	 

Le RYTHME d'une journée de VACANCES
A l'ACCUEIL de LOISIRS

6h45-9h00	ACCUEIL des familles – ARRIVÉE de l'enfant Échange parents/enfants/animateurs ATELIERS libres Ludothèque, Lecture, Construction, Dessin, Bricolage	
9h00-9h30	RÉVEIL MUSCULAIRE Regroupement avec mise en jambe sportive, musicale ou corporelle Parcours de motricité, Danse, Yoga, Jeux de mimes, Jeux Musicaux	
9h30-11h45	 ATELIERS proposés par Groupe d'âge Jeux Collectifs, Coopératifs, Patouillage, Jeux d'expression Nature, Balades, Grands jeux, Découverte de sa région	
11h45-12h00	TEMPS LIBRE en Extérieur	
11h45-12h15	Arrivée et Départ des enfants inscrits à la demi-journée	
12h00-13h00	 REPAS au Restaurant Scolaire	
13h15-14h00	Arrivée et Départ des enfants inscrits à la demi-journée	
13h00-14h00	TEMPS TRANQUILLOU Sieste pour les DORMEURS ¼ d'heure LECTURE pour les + grands LUDOTHEQUE ensuite	 
14h00-16h15	 ATELIERS proposés par Groupe d'âge Jeux Collectifs, Coopératifs, Patouillage, Jeux d'expression Nature, Balades, Grands jeux, Découverte de sa région	
16h15-16h45	GOÛTER fourni par l'ACM	
16h30-18h15	ATELIERS libres Ludothèque, Lecture, Construction, Dessin, Bricolage ACCUEIL des familles – DÉPART de l'enfant Échange parents/enfants/animateurs	

LE PROJET de l'année 2025-2026

Le Monde du MERVEILLEUX

Notre OBJECTIF : Aborder le Monde du Merveilleux et de l'imaginaire à travers les Contes et Légendes

Une grande aventure nous attend... la découverte des Peuples de la Lumière, des Peuples de l'Ombre, du Bestiaire Fantastique... à travers l'Histoire, les légendes et les mythologies...

Durant l'année, les différents groupes de l'ACM vont profiter de la découverte des différents peuples du Monde du Merveilleux pour aborder la protection de notre Dame Nature.

- > Permettre à l'enfant de s'approprier les personnages magiques, de s'inventer des histoires, de se créer des Mondes au sein de l'Île aux Enfants
- > Ouvrir l'œil et partir à la découverte des merveilles de Dame Nature au travers de nombreuses balades et sorties dans notre belle région du Haut-Jura
- > Partager et échanger ses expériences magiques avec les habitants de Morbier : les familles, les aînés, les élus

Les MISSIONS des PEUPLES du MERVEILLEUX

- Créer des espaces créatifs de jeux de rôle et d'imitation dans le thème du Merveilleux
- Animer des jeux de mise en scène au travers des contes et légendes
- Impliquer l'enfant pour la protection de Dame Nature et ses habitants
- Créer du lien entre les habitants de la Contrée de Morbier
 - Rencontrer les aînés de l'Ehpad de Morez
 - Inviter les familles, les aînés et les élus aux différents Rdv de l'ACM
 - Participer à la décoration de la salle des Marais pour le week-end reliant le Marché de Noël de l'APE et le Repas des Aînés de Morbier
 - Participer à la Fête du Morbier
 - Participer au projet « EcoMobilité » du CPIE avec les écoles
- Partager et accepter les différences de chacun en participant à des projets collectifs
 - Sensibiliser au Téléthon avec 1 semaine sur les 5 Sens et l'absence de Sens
 - Participer à UniDay, organisé par l'UNICEF, sur les Droits de l'enfant



Les PÔLES d'ANIMATION

Les multiples pôles d'activités proposés permettront tout au long de chaque période, d'aborder les thèmes sous toutes les formes. Sur l'année, l'enfant doit avoir la possibilité de balayer l'ensemble des sujets au travers des différents pôles d'animation.

LUDOTHÈQUE	Jeux de société, réflexion, stratégie, construction, adresse...	Les P'tits SCIENTIFIQUES	Expériences, Jeux autour des 5 sens, Jardinage, Herbiers
MAIN A LA PÂTE	Manipulation, modelage, patouillage, Recycl'Art, Cabanes	Les P'tits CURIEUX	Enquêtes et animations de terrain (prairies...), , Visites (centre de tri, traitement...)
ARTS DE LA SCÈNE	Motricité, expression corporelle, Jeux de rôle, Cirque, théâtre, marionnettes, chant	GRANDS JEUX	Jeux de piste, Rallye Photo
ÉVEIL CULTUREL	Contes et imaginaire, Différentes cultures	SPORTS ET JEUX	Enquête policière, Olympiade, Tournoi sportif
	Projections (C'est pas sorcier, Il était une fois notre Terre...)		Sport et jeux collectifs et/ou coopératifs
			Sport individuel, Sport doux

LA VIE QUOTIDIENNE

LES GROUPES D'ÂGE

La structure accueille des enfants de 3 à 12 ans. Ils sont répartis en 3 groupes bien distincts en fonction des âges et des besoins du groupe :

- | | |
|-----------------|------------------------------------|
| - Les GNOMES | Les P'tits Dormeurs : les PS et MS |
| - Les FARFADETS | Les MS-GS |
| - Les PHOENIX | Les CP CE1 |
| - Les ELFES | Les CE et CM |

Un animateur est référent d'un groupe d'âge par période, de vacances à vacances.

Un projet d'animation est mis en place chaque année, rythmé par les saisons et événements :

- Activités au choix : artistiques, sportives, expression corporelle...
- Grands jeux, jeux sportifs, jeux d'expression
- Balade à pied et sorties avec pique-nique, découverte de la région

LES RÈGLES DE VIE

La vie quotidienne s'organise autour de l'enfant (rythme et espace de vie, sécurité, santé) et du respect des règles de vie de la structure et de l'environnement commun à tous.

Afin de faciliter sa compréhension ainsi que son application, les règles de vie de « L'Île aux enfants » sont pensées en équipe, avec les enfants. Les critères de création sont la simplification des règles « **moins il y a de règles, mieux elles sont respectables et respectées** » et la formulation positive des phrases.

Voir la Charte de Bonne Conduite créée avec les équipes et les enfants

- | | | |
|----------------|-------------------|---------------|
| • Charte de BC | • Hall d'entrée | • Temps calme |
| • Restauration | • Cour extérieure | • Sieste |
| • Sanitaire | • Activités | • Balades |

Comment faire respecter les RÈGLES de VIE et gérer les CONFLITS ?

L'enfant apprend avec le temps, aussi, ne nous attendons pas à ce que les règles soient assimilées en quelques jours. La démarche de résolution de problème doit se mettre en place. L'idée est d'inviter l'enfant à travailler à la recherche d'une solution mutuelle acceptable : **Définir ensemble les idées convenables et à mettre en application.**

Quelles sont les SANCTIONS ?

Toute attitude incorrecte, tout manquement grave et répété aux règles élémentaires de vie en collectivité, sera signalé aux parents ou aux responsables légaux de l'enfant et pourra entraîner le renvoi de l'enfant.

- 1er avertissement : changement de groupe de l'enfant sans son accord
- 2ème avertissement : courrier adressé aux parents ou aux responsables légaux
- 3ème avertissement : convocation adressée à la famille
- 4ème avertissement : courrier adressé à la famille, exclusion temporaire
- 5ème avertissement : courrier adressé à la famille, exclusion définitive

LES REPAS et GOÛTERS

Le personnel est tenu d'appliquer avec la plus grande rigueur les normes d'hygiène en matière de restauration collective à savoir la réglementation HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point). Elle est appliquée :

- Sur le temps des repas
- Lors des ateliers cuisine

Le repas est un moment essentiel de la socialisation de l'enfant. C'est un moment convivial, de plaisir et de dialogue. L'équipe pédagogique mange à table avec les enfants. Elle veille au respect de la nourriture, à ce que l'enfant se serve de tout et goûte de tout et à limiter le gaspillage. Volontairement, les enfants participent au service et au ramassage des tables. Chacun doit veiller au bon nettoyage de son « coin ».

3 types de menus sont proposés aux enfants :

- Menu Classique
- Menu Sans Porc
- Menu Végétarien

Si votre enfant souffre d'une allergie alimentaire et qu'il doit avoir une trousse à pharmacie avec des médicaments à prendre en cas d'urgence, vous devez transmettre un dossier PAI : Projet d'Accueil Individualisé, avec la signature du médecin, du directeur de l'école et de la responsable de la restauration scolaire. Ce PAI peut également permettre à la famille de fournir un panier repas.

Ce PAI est valable 1 an et doit être renouvelé chaque année par le médecin scolaire.

Les choix alimentaires et allergies seront respectés, mais aucun plat de substitution ne sera proposé.

Et le GOUTER ?

Un goûter collectif est servi tous les jours, vers 16h15, en groupe commun ou séparé.

L'enfant est responsabilisé pour la distribution de l'eau et le tri des déchets.



L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ

La sécurité est une priorité dans toute la structure. Tout est mis en œuvre dans le respect des règles de sécurité en vigueur. Les Services Techniques d'ARCADE mettent en place tous les moyens nécessaires au bon fonctionnement de l'ACM.

- L'équipe a nécessité de se conformer aux règles de sécurité propres aux lieux.
La 1^{ère} est de s'assurer de l'intégrité physique et morale des enfants. Le personnel est informé des vigilances à tenir face aux risques existants que sont la pédophilie et le respect de l'intimité de chacun. La mixité de l'équipe est faite dans ce sens. De plus, un adulte ne pourra se retrouver seul avec un enfant dans une pièce fermée.
- Les extincteurs sont installés dans toutes les pièces, ils sont visibles en cas d'intervention. Les sorties de secours et les procédures d'évacuation sont bien définies et affichées à des endroits stratégiques. Les accès des salles sont contrôlés par les animateurs et les portes donnant sur l'extérieur sont fermées à clef. Des exercices sont effectués régulièrement.
- L'aménagement des espaces de vie et l'organisation de l'équipe sont mis en place pour une présence sur tous les lieux où se trouvent les enfants. Les lieux sont structurés pour donner des repères aux enfants.

- Sur les moments d'accueil des familles, un animateur reste toujours vigilant aux entrées et sorties de la structure. Il veille au bon pointage des enfants. Aucun enfant ne sort sans son parent ou personne autorisée.
- L'hygiène des locaux est respectée. L'équipe d'entretien veille à la propreté des locaux et jouets mis à disposition.
- Pour des raisons de sécurité, et dans le cadre du Plan VIGIPIRATE, il est demandé aux familles de laisser l'accès libre devant les locaux ET DE SE STATIONNER SUR LES PLACES DE PARKING prévues à cet effet.

LES PETITS SOINS



Les petits « bobos » sont soignés par un animateur titulaire du PSC1. Chaque animateur a accès à l'armoire à pharmacie et aux trousseaux à pharmacie pour les sorties. Un cahier d'infirmerie est laissé à disposition de l'équipe et est rempli pour chaque soin dispensé à un enfant.

Si un problème « plus » important survient, les services de secours et la direction de la structure sont appelés immédiatement, puis les parents sont avertis par téléphone.

Aucun médicament ne sera administré. Seuls les enfants, dont un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) a été mis en place, pourront bénéficier d'un traitement plus particulier.

LE MATÉRIEL ET LES LOCAUX

Des locaux sont dédiés au rangement du matériel : matériel sportif, matériel d'activité manuelle et jeux de société, lingerie avec les vêtements de rechange, les costumes, les draps.

Chaque chose à sa place et une place pour chaque chose... L'équipe pédagogique est responsable du respect des locaux : rangement des lieux et aménagement des « coins ». L'enfant contribue au maintien de l'ordre. A la fin de chaque activité, ou de chaque journée, les enfants participent au rangement et nettoient le matériel (bricolage, sport...) ainsi que les locaux utilisés (tables, chaises, sols et murs si besoin).

Les enfants veillent à apporter le matériel nécessaire à la journée.

Et les affaires personnelles de l'enfant ?

Les enfants ont la garde de leurs objets et affaires personnelles y compris lors de déplacements en bus. Les objets de valeur (bijoux, jeux électroniques, montres connectées...) sont interdits.

Afin de faciliter les repères pour l'enfant, les vêtements sont marqués de son prénom, ainsi qu'une photo pour les maternelles.

Et les DEVOIRS ?

Sur le Temps Périscolaire, un coin DEVOIR est dédié aux enfants, du CE1 au CM2 : 3 soirs par semaine, lundi, mardi, jeudi, de 16h30 à 17h15.

L'enfant veillera à :

- Avoir le matériel nécessaire pour la réalisation des devoirs de l'enfant
- Respecter le calme et les camarades qui travaillent



Si l'enfant ne veut pas coopérer, il fera ses devoirs après le périscolaire.

Il appartient à la famille d'assurer le suivi des devoirs de l'enfant et de vérifier l'ensemble des devoirs. Les devoirs demandés sur Tablettes devront être fait « à la maison ».

ORGANISATEUR
Mairie de MORBIER

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS
« L'île aux enfants »

M. le Maire HUGUENET Philippe

Secrétariat de la Mairie
53 route Blanche
39400 MORBIER

03.84.33.02.39.
contact@mairie-morbier.fr

Directrice : LAMOUR Angélique
Adjointe : VUAILLAT Stéphanie

Accueil PÉRISCOLAIRE et de LOISIRS
Restaurant Scolaire
Place Crêtet
39400 MORBIER

03.84.33.18.83.
ileauxenfants@mairie-morbier.fr

